

Compte rendu de séance du 12 avril 2018

Convocation du 5 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le 12 avril, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

Présents : BAUDOUIN D. BUISSON A. DROUARD V. GRAVIER M. GRIJOLOT L. GUILLOTEAU D. MAGNERON J. MORIN-POUGNARD J. PROUST A.M. SIONNET C. ROMANTEAU L. TANGUY JN

Absents : PAGENEAU M.C. (a donné pouvoir à J. MAGNERON) SIMONNET D.

Monsieur Julien MORIN-POUGNARD a été élu secrétaire

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017
2. Délibérations affectations des résultats
3. Vote des budgets 2018 commune, camping et régie photovoltaïque
4. Questions diverses

1 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2017 Commune, Camping et régie photovoltaïque

Sous la présidence de Mme Marie-Claude PAGENEAU, conseillère municipale, le conseil examine les comptes de gestion présentés par Mme BOURGUET, trésorière, et les comptes administratifs 2017.

Le conseil, par vote à bulletin secret, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2017. Les 3 comptes de gestion sont acceptés à l'unanimité.

- Résultat budget principal : + 66 157.57 € en fonctionnement et – 321 242.73 € en investissement
- Résultat budget camping : + 19 047.39 € en fonctionnement et – 52 757.55 € en investissement
- Résultat budget régie photovoltaïque : + 1 958.97 € en fonctionnement et + 15 090.17 € en investissement

2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 POUR LA COMMUNE

Préfecture des DS 25 avril 2018

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Investissement : moins 321 242.73 €
- Fonctionnement : 66 157.57 €

Décide par vote à bulletin secret, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit,:

- Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (compte 1068) : 321 242.73 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté : 66 157.57 €

2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 POUR LA REGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Préfecture des DS 25 avril 2018

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Investissement : 15 090.17 €

- Fonctionnement : 1 958.97 €

Décide par vote à bulletin secret, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté : 1 958.97 €

- Affectation à l'excédent d'investissement reporté : 15 090.17 €

2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 POUR LE CAMPING

Préfecture des DS 25 avril 2018

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Investissement : moins 52 757.55 €

- Fonctionnement : 19 047.39 €

Décide par vote à bulletin secret, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit, :

- Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (compte 1068) : 19 047.39 €

- Affectation au déficit d'investissement reporté : 52 757.55 €

3 - VOTE DU BUDGET 2018 COMMUNE

Equilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 808 688.57 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 150 202.73 €. Principales dépenses d'investissement :

- Bâtiments communaux : 14 000 €

- Voirie PAVE : 8 500 €

- Eclairage public : 7 500 €

- PVR : 4 000 €

- Aménagement entrées agglo : 97 500 €

- Atelier municipal : 240 000 €

- Propriété 3 rue de la Gare : 244 000 €

- Remboursement capital des emprunts : 46 600 €

Budget adopté à l'unanimité.

3 - VOTE DU BUDGET 2018 REGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Equilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 5 167.97 € et en dépenses et recettes d'investissement à 64 728.14 €

Détail des principales dépenses d'investissement

- remboursement capital des emprunts : 3 700 €

- installation panneaux photovoltaïques sur l'atelier municipal en construction : 69 819.14 €

Résultat du vote (13 votants) : 11 voix pour et 2 contre. Budget adopté à la majorité.

3 - VOTE DU BUDGET 2018 CAMPING

Equilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 73 220.16 € et en dépenses et recettes d'investissement à 77 495.79 €. Détail des principales dépenses d'investissement :

- remboursement capital des emprunts : 22 300 €

- Déficit d'investissement reporté : 52 757.55 €

Budget adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DE PROGRAMME

Par délibération en date du 13 avril 2017 le conseil municipal avait décidé de créer l'autorisation de programme « Aménagement du cœur du bourg ».

En raison du retard important pris par ce projet, le conseil décide d'annuler cette autorisation de programme.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Il est évoqué avec Mme BOURGUET la gestion du restaurant scolaire qui devient municipale à compter de la rentrée 2018/2019.

Le Président,

Les membres du conseil municipal,